

# CHAPITRE VI.—STATISTIQUES VITALES\*

## SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. POPULATION ET RÉSUMÉ DES STATISTIQUES VITALES...	148	SECTION 5. MARIAGES ET DIVORCES.	187
SECTION 2. NAISSANCES...	155	Sous-section 1. Mariages...	187
SECTION 3. DÉCÈS...	169	Sous-section 2. Dissolutions de mariage (divorces).....	193
Sous-section 1. Mortalité générale.	170	SECTION 6. STATISTIQUES VITALES DU YUKON ET DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.....	193
Sous-section 2. Mortalité infantile..	176	SECTION 7. MALADIES TRANSMISSIBLES.	194
Sous-section 3. Mortalité puerpérale..	182		
SECTION 4. ACCROISSEMENT NATUREL.	184		

Un bref exposé historique des premiers relevés de statistiques vitales au Canada a paru aux pp. 105-106 de l'*Annuaire* de 1940. La collaboration des provinces à la réunion de statistiques comparables a été finalement obtenue à la suite de la création du Bureau fédéral de la Statistique, en vertu de la loi de la statistique de 1918. De 1921 à 1925, les statistiques vitales comparables sont dressées par le Bureau pour toutes les provinces sauf le Québec. Depuis le 1er janvier 1926, le Québec fait partie du territoire d'enregistrement. Les statistiques vitales de toutes les provinces sont sur le même pied à compter de cette date.

Les principaux tableaux du résumé et des sections 2-5 renferment les statistiques des neuf provinces. La section 6 contient celles du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest; les raisons de cette séparation sont données à cet endroit. Une section sur les maladies transmissibles paraît à la fin du chapitre.

**Classement des statistiques vitales.**—Jusqu'à ces derniers temps, toutes les statistiques vitales étaient classées selon le lieu de l'événement. En 1944, toutefois, le classement des naissances et des décès selon le domicile a commencé, les naissances étant classées suivant le domicile de la mère. Un certain nombre de tableaux spéciaux ont été dressés selon le domicile quelques années auparavant; les chiffres de 1941-1945 des tableaux 2 à 5 sont inscrits suivant le domicile. Dans tous les autres tableaux du chapitre, seuls les chiffres de 1944 et 1945 sont répartis selon le domicile, sauf aux tableaux 11, 12, 13, 23, 28 et 34. Les en-têtes des tableaux indiquent partout le classement choisi.

Pour la plupart des chiffres et taux des provinces, le nouveau classement peut créer des différences relativement légères. Mais en ce qui concerne les endroits particuliers, les différences peuvent revêtir une importance beaucoup plus considérable. En de tels cas, les chiffres de chaque année à compter de 1941 ne sont pas comparables aux moyennes quinquennales des années antérieures.

### Section 1.—Population et résumé des statistiques vitales

**Population selon le sexe et l'âge.**—Pour calculer plusieurs taux de statistiques vitales, il importe de connaître chaque année non seulement la population totale mais aussi sa répartition selon le sexe et l'âge. Jusqu'ici, les calculs faits d'après ces renseignements se sont limités aux années voisines de chaque recensement. Il était supposé que la répartition selon le sexe et l'âge plus de deux ou trois ans

\* Ce chapitre a été révisé par J. T. Marshall, chef de la Division des Statistiques vitales, Bureau fédéral de la Statistique.